LE MONDE

CONDAMNÉ PAR NOÉ.

SERMON VIII.

Sur Héb. chap. x1. vs. 7.

Par laquelle arche il condamna le monde, & fut fait héritier de la justice qui est selon la foi.

Mes Freres,

pas toûjours les mêmes effets, & il arrive souvent qu'elle en produit de tout contraires. Les rayons du Soleil qui amolissent la cire, durcissent la boue; l'odeur d'une fleur, du musc, ou de l'ambre, qui réjouit le cerveau des uns, blesse quelquesois celui des autres. La même chose arrive dans la Morale & dans la Religion: David appelloit au Pseaume 19. la Loi de

Serm.VIII. sur Héb.ch.x1.vs.7. 419 de Dieu le restaurant de son ame, & S. Paul l'a appellée dans sa seconde Epistre aux Corinthiens, un Mi-nistere de condamnation & de mort. 2 Cor. L'Evangile est également odeur de 2.16. vie & odeur de mort; odeur de vie pour ceux qui sont sauvez; & odeur de mort pour ceux qui périssent, disoit encore S. Paul dans la même Epistre aux Corinthiens. Jésus-Christ a été appellé par les Prophetos une pierre de scandale ou de chute, & la pierre fondamentale & angulaire qui soutient tout l'édifice. D'où cela vient-il, mes Freres, finon de la bonne ou de la mauvaile disposition où se trouvent les hommes par rapport aux doctrines du salut, & aux véritez de la Grace? Toutes choses sont pures à ceux Tue 1. qui sont purs, mais rien n'est pur 15. aux impurs & aux incrédules, disoit S. Paul à Tite. Telle fut aux habitans du premier monde la menace que Dieu leur fit d'un déluge qui les feroit tous périr: presque tous la regarderent comme un vain Dd 2 épou-

4.20 Le monde condamné par Noé. épouvantail, & n'y crurent point. Ils auroient pû s'en persuader la vérité, s'ils avoient voulu faire attention à leurs crimes, mais ils en détournoient les yeux pour n'en craindre point la condamnation, & pécher avec plus de licence par l'espoir de l'impunité. Noé seul avec sa famille respecta la menace de Dieu; elle ne devoit s'exécuter que dans six vingts ans; il le savoit, car Dieu l'en avoit asfûré; mais la même foi par laquelle il crut la menace, fit qu'il n'abusa point de la longueur du délai. Seul avec sa famille, huit personnes en tout, il tint ferme contre l'incrédulité de tout le reste des hommes,

& tandis que ceux-ci condamnoient témérairement, & par un superbe mépris la foi de ce juste, occupé à bâtir l'arche pour s'y garentir du déluge, Noé par sa foi, & par ses soins à construire cette arche sameuse, rendoit inexcusables les hommes qui l'accusoient d'avoir une crédulité timide, & de prendre des précauSerm. VIII. sur Héb. ch. x1. vs. 7. 421 cautions réelles pour un malheur imaginaire: Par elle, dit nôtre Texte, il condamna le monde, éfut fait héritier de la justice qui est selon la foi.

Nous avons fait voir dans l'explication des paroles précédentes le fidele & pieux Noé, occupé à bâtir l'arche qui devoit lui servir d'azyle. Par la foi, nous disoit l'Apostre, Noé ayant été divinement averti des choses qui ne se voyoient point encore, craignit, & bâtit l'arche, pour la conservation de sa famille. Vous la vîtes, cette arche, céleste dans son plan, & terrestre dans sa matiere, céleste & terrestre tout ensemble dans sa destination. puis qu'elle étoit destinée à sauver la vie d'un petit nombre de personnes de chair & de terre, mais en qui, du moins en quelques-unes, étoit une vie céleste, & la semence sainte d'où devoit naître & se perpétuer dans les siecles à venir l'Eglise de Dieu, vous la vîtes, disje, cette arche admirable à tant Dd 3

le rapportent à l'arche, & nos Verfions, avec beaucoup d'autres, l'ont pris en ce sens. La différence entre ces deux sentimens n'a dans le fond rien d'essentiel, & ne me paroît pas assez considérable pour nous devoir arrêter un moment : d'autant plus que ces deux senti-mens entrent évidemment l'un dans l'autre, & ne peuvent point être séparez. Car si l'intention de l'Apostre a été de dire que Noé condamna par sa soi le monde des impies, comme il a été appellé par saint Pierre, ce n'a été qu'en ce que par cette foi il bâtit l'arche pour sa conservation & pour celle de sa famille. Et si ces mots par laquelle, ont regardé l'arche ellemême, ce n'a point été ni par cette arche simplement, ni par la con-struction que Noé en faisoit, qu'il condamna le monde; puis que si Noé l'eût bâtie de son pur mouve-ment, le soin qu'il se seroit donné de la construire n'auroit pû avoir aucune influence sur la condamnation

Serm. VIII. sur Héb.ch.x1.vs.7. 425 tion du monde d'alors. Ce qui fit donc qu'en construisant l'arche il condamna le monde, c'est uniquement parce qu'il la bâtissoit par la foi, en exécution de l'ordre qu'il en avoit reçu du Ciel. Ainsi ces deux sentimens se réunissent, comme nous avons dit, & reviennent à la même chose. Celui néanmoins que nos Versions ont adopté, aprés le plus grand nombre des Interpretes, qui est d'entendre de l'arche ces mots par laquelle, me paroissant le plus naturel, & le plus clair, je vais m'y arrêter, & vous l'expliquer.

Les hommes qui vivoient du temps de Noé, & qui lui voyoient faire ce vaisseau prodigieux dans sa grandeur & dans sa figure, ne pouvoient point s'imaginer à quoi tout cela iroit aboutir. Ils voyoient un vénérable vieillard, âgé de cinq cens ans, qui avoit eu toute sa vie la réputation d'homme sage, s'être rempli l'esprit du dessein le plus extraordinaire qui se fût jamais vû, Dd 6 ni

Digitized by Google

ni qui se verra jamais, & y employer ses fils, ses domestiques, & cent autres fortes de gens qui lui étoient nécessaires pour l'exécuter. Mais il s'en expliqua d'abord, & il fit entendre publiquement qu'il en avoit reçu un ordre du Ciel. Il ne leur cacha pas les plaintes que Dieu lui avoit faites des crimes qui fe multiplioient tous les jours, & qui remplissoient la terre. Il leur rapporta ce que Dieu lui avoit révélé du déluge universel qu'il avoit résolu d'envoyer pour ne laisser en Gen.6., vie ni homme ni bête: Mon Esprit, lui avoit-il dit, ne plaidera pas à toûjours avec les hommes, car aussi ils ne sont que chair. Dieu sembloit vouloir dire qu'il perdroit sa cause, s'il ne plaidoit avec eux que par sa patience & sa longue attente, comme il avoit sait jusques alors, & que loin de gagner quelque chose sur eux pour leur faire changer de vie, plus il useroit de support, plus ils deviendroient méchans. Les hommes peuvent vaincre ainsi durant quel-

Serm.VIII. sur Heb.ch.x1.vs.7. 427 quelque temps la patience de Dieu, mais leur victoire leur coûte cher, la patience lassée se change en fureur, & laissant à la justice le soin de la venger, c'est alors une chose ны. terrible de tomber entre les mains du 10.31. Dieu vivant. Je me repens, dit-il Gen. 6. à Noé, d'avoir fait l'homme. Mais 6.7. celui qui l'avoit fait, pouvoit bien le détruire, & c'étoit une satisfaction qu'il se devoit à lui-même: aussi ajoûta-t-il incontinent; J'exterminerai de dessus la terre les hommes que j'ai créez: & comme il avoit fait pour eux les bêtes des champs, ce seroit aussi à cause d'eux qu'ils les détruiroit: depuis les hommes, ditil, jusqu'au bétail, jusqu'aux reptiles, & jusques aux oiseaux qui volent dans l'air; car je me repens de les avoir faits.

Des reproches si amers du Dieu tout-puissant, du maître du monde, qui est, comme dit l'Ecriture, magnisque en moyens & puissant en force, & un arrêt si foudroyant du souverain Juge de l'Univers, devoient

voient faire trembler les coupables, & le seul éclair de sa foudre devoit les humilier & les faire tomber saintement à terre, sans attendre que la foudre elle-même vînt les terrasser. Dieu n'auroit pas, pour ainsi dire, demandé mieux; c'est une œuvre que l'Ecriture ap-Esa.28. pelle son œuvre étrangere, que celle de la vengeance, & il ne s'y porte qu'à regret; car ce n'est pas volon-tiers, dit encore cette même Ecriture, qu'il afflige les enfans des hommes. Mais ceux dont il se plaignoit à Noé n'étoient pas si sages que de prévenir leurs malheurs par 2 Pier. leur repentance: c'étoit un monde d'impies, comme S. Pierre l'a nommé dans sa seconde Epistre Catholique: & que peut-on attendre des hommes dont l'impiété a saisi l'esprit & le cœur? Les raisons les plus fortes ne peuvent alors rien sur l'esprit, il ne les écoute pas; ou s'il les écoute, ce n'est que pour avoir le plaisir de les combatre, & de s'en faire un jeu. Le cœur à son

Lam.

3.33.

tour

Serm.VIII. sur Héb.ch.x1.vs.7. 429 tour n'est pas moins difficile à vaincre; l'impiété en a fermé toutes les les avenues à la vertu, & comme elle n'a plus nul attrait pour lui, il en écarte jusqu'à la pensée; la seule idée lui en déplaît. Noé étoit le héraut de la justice, c'est le glorieux tître dont S. Pierre l'a qualifié dans le même endroit, mais qu'avançoit-il par ses prédications & par ses remontrances? Toute sa ressource étoit de se répandre en regrets & en plaintes aux pieds de Dieu, qui lui avoit confié un si grand, mais si difficile emploi, & de lui dire dans l'amertume de son ame, Seigneur, qui a crû à nôtre prédica-Esa. 53. tion? Il étendoit tous les jours ses 1. mains sur l'arche qu'il bâtissoit: on l'y regardoit travailler, & les cœurs, loin d'être sensibles au bruit du marteau, dont les coups retentissoient sur le bois & sur le fer. s'endurcissoient davantage par le mépris qu'ils en faisoient. Exhortations, remontrances, prieres, menaces, préparatifs pour l'arche, conftruc-

430 Le monde condamné par Noé. struction de l'arche, rien ne perfuadoit, rien ne touchoit les hommes de ce temps-là; il furent toûjours incrédules, toûjours désobeissans. Le nom que Saint Pierre leur a donné dans le chapitre 3. de sa premiere Epistre, peut être traduit par l'un & par l'autre de ces deux mots; nos Versions l'ont rendu par celui d'incrédules; d'autres l'expliquent par celui de desobeissans, & ce qu'il y a de certain, c'est que ces malheureux hommes ont également été l'un & l'autre; desobeissans & incrédules aux prédications de Noé. Mais de tout cela, mes Freres, qu'est-il arrivé? C'est que ce qui devoit leur tourner à vie, s'est trouvé leur tourner à mort. Noé travailloit à les fauver, & contre son dessein il aggravoit leur condamnation, parce qu'il les rendoit par là plus inexcusables; conformément à ce que Jésus-Christ a dit dans S.

Luc. 12. Luc, que le serviteur qui a connu 47. la volonté de son maître, & qui ne l'a pas faite, sera plus rigoureufement

7.10.

Serm. VIII sur Héb.ch.x1.vs.7. 431 fement puni, que celui qui ne l'a

pas faite, l'ayant ignorée.

C'étoit encore un nouveau péché de plus aux hommes du temps de Noé que leur incrédulité à ses prédictions & à ses menaces; car nous venons de voir que S. Pierre leur donne le nom d'incrédules. Si le Saint homme de Dieu ne les avoit pas avertis de la révélation qu'il avoit eûe, ils n'auroient pas été coupables du crime d'incrédulité : ils le furent, & par là ils furent plus dignes de condamnation. Nous avons encore ici la parole expresse de Jésus-Christ: Si je ne fusse point venu, 7ean & que je n'eusse point parlé à eux, 15.22. ils n'auroient point de péché, c'està-dire, ils ne seroient pas coupables du péché de n'avoir pas crû en lui; il ajoûte un peu aprés: Si 1/24. je n'eusse pas fait parmi eux les œu-vres que nul autre n'a faites,ils n'au-roient point de péché. Ailleurs encore il avoit dit, C'est ici la candam- Fean nation que la lumiere étant venue au 3.19. monde, les hommes ont mieux aimé les

les ténébres que la lumiere, parce que leurs œuvres étoient mauvaises. Voi-là précisément l'état où étoient les hommes du temps de Noé. Ce zélé héraut de la justice leur préchoit la repentance, & les menaçoit des plus effroyables jugemens de Dieu, mais parce qu'ils ne crurent point à ses paroles, & qu'ils s'obstinerent dans leurs impiétez, ce fut là leur condamnation: & ainsi Noé par ses exhortations, comme dit ici Saint Paul, & par l'arche qu'il bâtissoit, condamna le monde.

Quelques Interpretes donnent encore une autre explication à ces paroles, & ils disent que Noé condamna le monde entant qu'il lui prédisit qu'il alloit être condamné, ou détruit. Il agissoit en Prophete, chargé des ordres de Dieu, & en cette qualité il menaçoit & sulminoit contre l'impénitence des hommes. Dieu parloit par sa bouche, & par sa bouche il condamnoit. On appuye cette explication de quelques exemples qui s'en trouvent

Digitized by Google

Serm.VIII. sur Heb.ch.x1.vs.7. 433 vent dans l'Ecriture sainte Dieu dit à Esaie; Engraisse le cœur de ce Esa.6. peuple, rends ses oreilles pesantes, & 10. bouche lui les yeux: pour dire, qu'il lui prédisit que leur cœur seroit engraissé, ou stupide & sans sentiment, car c'est ce que cette expression signifie; que leurs oreilles Jeroient sourdes, & leurs yeux fermez aux invitations de la Grace, & de l'Evangile: mais cela ne vouloit pas dire que le Prophete lui-même les rendroit insensibles, aveugles, & fourds. Dans le ch. 1. du Livre de Iérémie Dieu dit à ce Prophete; Je t'ai aujourd'hui établi sur les na-Jér.1. tions & sur les Royaumes, afin que 'c. tu arraches & que tu démolisses, que tu ruines & que tu détruises. Ce n'étoit pas Jérémie lui-même qui devoit faire ces renversemens des Royaumes & des nations, c'étoit l'œuvre de Dieu; mais le Prophete étoit chargé d'en faire les prédictions & les menaces, & à cause de cela il est introduit dans ces paroles comme arrachant & démolif-Том. І. Еe fant

fant. Il en a été, dit-on, ainsi de Noé, il condamna le monde en déclarant à ce monde impie que Dieu l'avoit condamné à périr. Cette explication n'a rien que de vrai; mais elle ne laisse pas de me sembler amenée d'un peu trop loin, & peut être même un peu forcée: la premiere, sur laquelle je me suis plus étendu, est plus naturelle & plus coulant, & par cette raison je la préfére à cette seconde.

Mais il se présente ici, mes Freres, deux grandes dissicultez: la premiere est de savoir si la condamnation qui sit périr tous les hommes par le déluge, s'étendit jusques à leurs ames; si ce sut la condamnation des enfers. La seconde est de dire, comment le monde qui périt tout entier par le déluge, peut avoir été condamné par la foi & par l'arche de Noé, comme dit nôtre Apostre, puis qu'il auroit falu pour cela que tout le monde eût eu connoissance de l'arche que ce saint homme bâtissoit, & des remontran-

Serm.VIII sur Héb.ch.x1.vs.7. 435 ces qu'il faisoit; ce qui humainement étoit impossible, & ne peut pas même s'imaginer. Eclaircissons ces difficultez.

Pour commencer par la premiere, qui est, si tous ceux qui mouru-rent par le déluge périrent éternellement, je répons qu'encore que l'Ecriture sainte ne se soit pas expliquée là-dessus, elle nous sournit assez de lumieres pour nous faire avoir un sentiment plus savorable de plusieurs de ceux qui finirent leur vie sous ce sleau terrible de la vengeance divine. Premierement, il me semble qu'on ne peut gueres bien s'empêcher d'en excepter les enfans dont le bas âge les rendoit incapables d'imiter les crimes des peres. Je sai qu'étant nez avec le péché Originel, ils étoient tous nez ensans d'ire, comme S. Paul s'en est exprimé dans l'Epistre aux Ephésiens; mais Dieu n'agit pas Eph. toûjours avec toute la rigueur que 2.3. ses droits lui donnent; il met des bornes à sa justice, & sa colere ne Ee a

s'étend pas toûjours du pere aux enfans. Quand ces enfans fur tout sont nez de peres fideles, dans l'alliance même de Dieu, & comme parlent les Juifs, sous les aîles de la Majesté divine, la tache originelle disparoît alors aux yeux de Dieu; & il ne l'y voit pas, si dans le cours de la vie elle n'est augmentée & grossie par d'autres taches; le péché d'origine, par d'autres pechez: Les enfans des Fideles sont saints, disoit 1 Cor. S. Paul aux Corinthiens: Laissez venir à moi les petits enfans, disoit Matth. Jésus-Christ, car le Royaume des 19.14. cieux leur appartient; & Dieu avoit dir dans le Loi qu'il fersit miseri. dit dans la Loi, qu'il feroit miseri-corde aux enfans des peres qui gar-deroient ses commandemens. Toute la difficulté à cet égard se réduiroit ici à savoir s'il y a eu, ou s'il peut y avoir encore eu de telles familles dans le monde, autres que celle de Noé, lors que le déluge vint sur la terre : mais cette difficulté ne me paroît pas bien gran-de. Il n'y avoit que cinq ans que Lemec,

Serm.VIII. sur Héb.ch.x1.vs.7. 437
Lemec, pere de Noé, homme
pieux, étoit mort, quand Dieu envoya le déluge. Methusela vivoit
encore dans la même année, & le
déluge ne vint que quelques mois
tout au plus aprés la mort de ce
saint homme, comme il est aisé de
le voir par le calcul de ses années
dans le ch. 5. de la Genese. Les samilles du pieux & célebre Seth n'étoient donc pas encore éteintes: &
qui nous a dit que dans ces familles il n'y eût point de petits enfans?

Il résulte encore de tout cela, que ce ne furent pas seulement les ensans d'un âge tendre qui ne périrent point de la perdition éternelle par les eaux où leur vie alla s'éteindre, avec celle de tout le reste du monde, mais qu'il y dut même avoir plusieurs personne d'âge qui ne périrent pas non plus de l'éternelle condamnation. Le nombre des gens de bien étoit extrémement petit, on ne peut pas en douter, Dieu l'a dit lui-même; Ee 2 mais

mais aprés ce que nous venons de remarquer au sujet de Lemec & de Methusela, qui vêcurent presque jusqu'au déluge, on ne peut pas prendre dans toute la rigueur de la lettre ce que Dieu disoit à Noé six vingts ans auparavant, que toute la terre étoit pleine d'extorsions, & divers autres termes femblables. Il y avoit donc plusieurs exceptions à faire, elles n'étoient pas, à la vérité, en grand nombre, mais les familles descendues de Seth, encore subsistantes, n'étoient pas comprises dans la généralité des plaintes que Dieu faisoit contre la corruption extrême du genre humain: or c'est dans ces familles faintes que je vais chercher des Fideles, de sorte que si je vois leurs corps s'ensevelir sous les eaux, comme ceux des autres hommes, je vois leurs ames s'envoler au Ciel.

Enfin, dans des cas tout femblables nous ne faurions ne pas reconnoître que la condamnation temporelle d'une ville, par exemple, ou de

Serm.VIII.sur Héb.ch.x1.vs.7. 429 de tout un païs, n'a pas renfermé nécessairement la condamnation éternelle des enfers. Le voudriezvous dire, qui que vous soyez, de cette multitude innombrable d'Israëlites, dont comme dit nôtre Apostre au ch. 3. de cette Epistre aux Héb.3. Hébreux, les corps tomberent dans 17. le desert? & seriez-vous si rigoureux à la mémoire de ce grand nombre de malheureux qui moururent par la punition de Dieu, que de croire que leurs ames tomberent dans la condamnation éternelle? Jérusalem, la Judée entiere, a péri une fois, pour la punition de ses crimes, par les armes des Babyloniens; & une autre fois par celles des Romains: les Prophetes avoient prédit l'une, & ils ne cessoient d'en menacer les Juiss de leur temps; Jésus-Christ avoit prédit l'autre, & il la leur avoit dépeinte avec les plus noires couleurs; dirons-nous pourtant que l'une & l'autre de ces condamnations fulminées contre ce peuple, & exécutées d'une maniere terrible Ee 4.

rible fur tout son pars, se soient étendues jusques à la condamnation des enfers? Non, non, Chrétiens, il y a toûjours eû dans ces occasions quelque résidu selon l'élection de la grace, & tel peut avoir été impénitent jusqu'à un certain temps, qui ne l'aura pas été dans un autre. Disons la même chose du monde qui fut condamné du temps de Noé, les incrédules & les impénitens périrent en corps & en ame par les eaux du déluge; ceux qui n'avoient pas laissé éteindre en eux la piété, & les autres qui furent renouvellez par la repentance, moururent dans les eaux, parce que Dieu ne jugeoit pas à propos de les distinguer des impénitens, en conservant miraculeusement leur vie; mais ils eurent leur ame, véritablement leur ame, pour butin, comme une infinité d'autres l'ont eue depuis dans les exemples que nous venons de produire. Passons à la seconde question.

On demande comment S. Paul a pû

Serm. VIII. sur Heb.ch.x1.vs.7. 441 pû dire aussi généralement qu'il l'a fait, que Noé condamna le monde par la construction de l'arche qu'il bâtissoit. Car tout le monde peutil avoir oui parler de Noé, de sa foi, de ses prédications, de son arche? cela ne paroît pas posfible, bien loin qu'il puisse paroître vrai. Je veux que la terre n'ait pas été en ce temps-là aussi habitée dans sa vaste étendue, qu'elle l'a été depuis, ce qui pourtant est incertain, & ne peut être avan-cé sur aucune preuve solide, mais quand cela seroit, & qu'il n'y auroit eu que ces grands pais de l'Asie dans laquelle Adam sut créé, & où Noé demeuroit avec toutes les familles des Patriarches dont Moyse nous a conservé les noms & les succesfions au ch.5. de la Genese, qui se trouvassent habitez, est-il concevable que tant de nations qui s'étoient formées pendant mille six cens ans sur la terre, & qui étoient répandues en tant de différens païs, sùssent qu'il y avoit un homme en un tel, ou en un tel lieu, Ee 5

qui avoit eu la révélation d'un déluge universel; que cet homme bâtissoit une espece de navire d'une grandeur immense, loin des mers & des rivieres, car ce n'étoit ni dans les rivieres ni dans les mers que ce prodigieux vaisseau devoit être lancé; & qu'enfin, ce seroit dans ce vaisseau que cet homme, le seul prévoyant, & le seul sage, devoit s'enfermer avec sa famille? Qu'on dise ce qu'on voudra, qu'on fasse valoir l'espace de six vingts années qui furent employées à la construction de l'arche, qu'on se figure une communication, une corespondance d'un païs à l'autre, telle, ou plus grande mille fois encore, si l'on veut, qu'elle est en nos jours, jamais on ne me persuadera que tout le monde qui fut inondé par le déluge, l'ait été pour avoir mé-prisé les instructions de Noé. Non, mes Freres, cela ne se peut, & ce n'a point aussi été la pensée de Saint Paul : il s'est exprimé naturellement sur un sujet singulier & extra-

Serm.VIII. sur Heb.ch.x1.vs.7. 443 extraordinaire. N'outrons point sa pensee, ni ses expressions, Noé par son arche condamna le monde; & quel monde? Tout ce monde qui lui voyoit construire l'arche, & qui s'en mocquoit; tous ces impies qui l'entendoient leur faire ses exhortations, tous ceux encore, qui de bouche en bouche entendoient raconter ses discours & l'assiduité avec laquelle il travailloit à bâtir l'arche; tous ceux-là n'y ayant pas crû, & ayant persisté dans leurs vices furent condamnez pour n'avoir pas profité des leçons de ce faint homme & de fon exemple. Cen'est donc que de ceux-là qu'il faut entendre ce Texte: pour tous les autres, que l'éloignement des lieux, le manque de commerce avec le païs où se passoient toutes ces choses, la négligence & la molesse qui retiennent une infinité de gens dans une ignorance profonde de ce qui fe passe loin d'eux, mille autres raisons qui peuvent avoir empêché un nombre infini de personnes de **favoir**

favoir ce que Noé disoit, ou fai-soit, tous ceux-là, dis-je, ont été condamnez pour avoir été des impies. Celui qui ne croit point, disoit Jésus-Christ, est déja condamné, à cause qu'il n'a point crû au nom du Fils unique de Dieu. Est-ce donc qu'un Hotentôt, un Japonois, un Americain, un de ces hommes qui n'ont presque que la forme humai-ne, un Chinois même, qui est d'u-ne des nations infideles où l'on remarque le plus d'esprit, toutes ces fortes de gens seront-ils condamnez pour n'avoir pas crû en Jésus-Christ, dont ils n'ont pas entendu parler, & dont ils ignorent même le nom? Ce n'est assurement pas de là que la condamnation viendra fur eux, elle est en eux-mêmes, dans leurs péchez, & dans leur impénitence. Ainsi ce que Jésus-Christ disoit que la condamnation reposoit déja sur ceux qui ne croiroient point en lui, ne doit ni ne peut s'entendre que de ceux à qui l'Evangile a été prêché, & qui ont été incrédules. Appliquez

Serm.VIII. sur Héb.ch.x1.vs.7. 445 quez cet exemple au sujet présent, il y est tres propre; & je passe à ma seconde partie. Noé ajoûte l'Apos-

tre, fut fait heritier de la justice qui

est selon la foi.

Mais de quoi fut-il fait héritier? II. Par-& en quoi à consisté l'héritage que ties la foi lui fit obtenir? L'Apostre ne le marque pas: mais en nous disant qu'il l'obtint par la justice de la soi, il nous en a dit assez pour nous faire entendre quel peut avoir été cet héritage. Car comme c'est dans les tîtres d'une possession qu'est contenue la qualité & la nature de la possession elle-même, nous n'avons ici qu'à consulter le tître par lequel Noé fut fait héritier, & nous trouverons que l'ayant été par la justice de la foi, son héritage a consisté en trois choses: premierement, dans la conservation de Noé & de sa famille, qui ne périt point par le déluge. Secondement, dans la possession que Noé fortant de l'arche eut de toute la terre, de laquelle il hérita seul avec ses enfans, aprés la mort de tout

ce qu'il y avoit eu auparavant d'hommes qui l'avoient possédée. Troisiemement, dans l'héritage du Ciel dont en quittant celui de la terre universelle, il alla prendre possession, pour comble de toutes les graces que Dieu lui avoit faites. L'héritage de Noé sut ainsi composé de trois parties, & de chacune la soi sut le tître sondamental. Parcourons-les l'une aprés l'autre; elles se touchent de prés, comme les parties contigues d'un vaste héritage, & elles sont toutes trois d'un caractere à remplir nôtre admiration.

Premierement, Noé fut préservé dans l'arche de la mort que le déluge faisoit rouler avec ses eaux par tout l'Univers. Il n'y avoit ni adresse, ni vigilance, ni précaution qui pussent sauver la vie à un seul homme: tous ces moyens humains étoient inutiles: ils pouvoient retarder à quelques - uns d'un jour, d'une semaine, la mort qui les cherchoit par tout; mais les slots qui avoient

Serm. VIII. sur Heb.ch.x1.vs.7.447 avoient ordre de n'en laisser vivre aucun, ne manquoient pas tôt ou tard de les atteindre, & en moins de quarante jours ils n'eurent pas laisse un seul homme en vie. Pendant ces affreux ravages Noé est en sûreté, & sa vie ne court point de risque. Une année entiere s'écoule avec les eaux tandis qu'il demeure enfermé dans l'arche, avec une multitude presque innombrable d'animaux de toute espece; il devoit périr au milieu de tant de dangers, & l'arche elle-même où il étoit entré pour sauver sa vie, devoit lui servir de tombeau: mais il y étoit entré avec la foi, & avec la foi il sauva l'arche du naufrage, & l'arche le fauva de la mort. En vain Noé auroit bâti l'arche par la foi, & pendant plus d'un siecle entier il auroit travaillé à ceprodigieux bâtiment, si à l'approche des difficultez, naturellement infurmontables, qui vinrent se présenter en foule à son esprit, son cœur n'avoit été fortifié par la foi: il auroit succom-

combé à la frayeur; la frayeur auroit attiré la défiance; & la défiance, la mort. En vain plein d'afsûrance & de foi Noé seroit entré dans l'arche, si par quelques re-tours secrets l'idée du peril continuel où il étoit, y avoit glissé la crainte de périr; car dés-là il auroit infailliblement péri; mais sa foi tenoit ferme contre la crainte, & les images les plus effrayantes se dissipoient devant les lumieres de la foi, comme les noires vapeurs que la terre éleve dans l'air, se dissipent par les rayons du Soleil. Si Noé enfin, ennuyé d'être longtemps enfermé dans l'arche avec tant de bêtes & leurs ordures, se fût livré à l'impatience & à l'inquietude, qui touchent de bien prés aux murmures & aux plaintes, il ne seroit jamais sorti vivant de cette espece de prison. Mais la foi avec laquelle il y étoit entré, y demeura toûjours avec lui, la patience, la résignation, l'espérance y demeurerent jusqu'à la fin avec la foi,

foi, & la foi qui l'y avoit fait entrer, & qui l'y avoit gardé une année entiere, lui en ouvrit la porte au bout de ce temps, lui fit respirer le nouvel air des vastes campagnes, & revoir cette terre qui n'étoit plus que pour lui & pour sa famille la terre des vivans. Ce fut là la premiere partie de l'héritage qu'il reçut de la justice de la foi: Il sut fait héritier, dit nôtre Apostre, de la justice qui est selon la foi.

Héritier de la vie, il le fut du monde: depuis un an tout son domaine n'avoit pas eu plus de trois cens pas de long, & cinquante de large; l'étendue de l'arche étoit celle de ses possessions. En sortant de l'arche toute la terre s'offre à lui, & lui seul s'en voit le maître. Autresois Adam en avoit Gen.2. été le seul possesseur , & tous les anites maux étoient venus lui rendre hommage; ils y étoient avant lui, mais ils n'y étoient que pour l'y attendre. Noé rentré, en quelque sortalizé. Tom. I.

Digitized by Google

te, dans les droits d'Adam, devient l'héritier de toute la terre, mais il la trouve sans animaux, & l'air sans oiseaux; il les leur redonne en sortant de l'arche, & prend possession de ce nouvel héritage, qui n'avoit point d'autres bornes que celles de l'Univers. Mais encore ici ce fut uniquement par la foi qu'il en devint l'héritier, il fut fait héritier, dit nôtre Texte, de la justice qui est selon la foi. Il sortit de l'arche avec la foi, & la portant, pour ainsi dire, comme un tître à la main, il se saisse, à la faveur de ce tître auguste, de l'héritage du monde, & il en fut le légitime possesseur. Car, mes Freres, il n'y a proprement ou que la justice & la sainteté personnelle, ou que la justice qui est selon la foi, qui donnent droit à un homme d'être héritier, soit en tout, soit en partie, de la terre & de la mer, & des biens qu'elles renferment. Ce sont, à la vérité, des hommes pécheurs qui les possedent; mais c'est par une

Serm.VIII.sur Héb.ch.x1.vs.7. 451

une pure tolérance de Dieu, & non point par aucun droit réel qu'ils en ayent. Car quel droit le péché peut-il donner à l'homme sur les ouvrages du Créateur, qu'il a offensé? C'est comme si je disois qu'un sujet qui s'est rebellé contre son Prince merite par sa rebellion de posseder des maisons, des terres, & des héritages dans ses Etats. Le seul tître légițime que l'homle eut eu sur les possessions & les biens de la terre, c'étoit celui de sa justice originelle. Ce premier titre s'est perdu par le péché, & il ne s'est plus retrouvé depuis: mais en sa place il en est venu un autre, qui est celui de la justice de la foi, parce que c'est la seule qui tient lieu à l'homme pécheur de cette justice originelle qu'il a perdue en Adam. Noé étoit juste, fa piété étoit sincere, & il avoit cheminé toûjours avec Dieu, l'Ecriture sainte lui a rendu ce témoignage: mais il étoit né pécheur, & sa sainteté n'étoit pas exempte

de tout défaut, or c'en étoit là plus qu'il ne faloit pour lui ôter tout droit sur les biens de cette vie, & l'exclurre de l'héritage de la terre. La foi, qui lui sut imputée à justice, le rétablit dans les anciens droits de l'homme innocent, & envertu de ce nouveau droit il entra en possession de l'héritage il dont parle Saint Paul. Il sut héritier de la justice qui est selon la foi, ou héritier en vertu de la justice de la foi. Tout cela, mes Freres, étoit

Tout cela, mes Freres, étoit grand au delà de l'imagination, mais il ne l'étoit pas encore assez pour la justice qui est selon la foi. Elle donne de plus grands droits que ceux qui regardent la terre, car ils s'étendent sur les biens du Ciel, sur l'héritage incorruptible, qui ne se peut ni contaminer ni stétrir, c'est-à-dire, qui ne peut ni se perdre, ni diminuer, reservé dans les Cieux, comme a dit S. Pierre. Sans cet héritage céleste celui que Noé avoit eu dans la conservation miraculeuse de sa vie, & dans le vaste domai-

1 Pier.

Sorm.VIII.sur Heb.ch.x1.vs.7. 453 domaine qui lui étoit échu comme par une espece de succession aprés la mort de tout le genre hu-main, auquel il avoit survêcu, n'eussent rien été de considérable: Car que serviroit-il à un homme, disoit Jesus-Christ, de gagner tout le Matth, monde, s'il faisoit perte de son ame? 16.26. L'homme n'a reçu de Dieu une ame immortelle, par laquelle il se survit en quelque forte à lui-même aprés la mort, que pour aspirer à une vie éternelle; toute autre vie n'est rien pour lui, Noé ne la trouva ni dans l'arche qui le garentit de la mort, ni dans l'héritage du monde entier dont il se vit seul le maître; ses jours passerent comme ceux des autres hommes, sa vie se consuma par sa propre durée, & les années qui la lui donnoient, la lui ôterent? En perdant ce premier héritage qu'il avoit reçu dans l'arche par la justice de la foi, il perdit celui de toute la terre, qu'il avoit eu par la même justice, & qu'auroit-ce été de lui, si la foi Ff 3 n'a-

n'avoit pas eu d'autre vie & d'autre héritage à lui donner? Etant donc fait héritier de la justice qui est par la foi, il hérita la vie éternelle, & ce sut proprement alors, & non quand il eut été fait héritier de toute la terre, qu'il put dire, transporté de joye, & comblé de 25.16.6 bonheur: Les cordeaux me sont échus dans des lieux délicieux, un tres bel

héritage m'est avenu.

Si S. Paul n'avoit pas eu en vûe ce riche héritage de la foi de Noé quand il disoit qu'il avoit été fait béritier de la justice qui est selon la foi, cet exemple auroit eu peu de force sur les Hébreux: son grand but étoit de les consoler de leurs disgraces par l'es-pérance des consolations inessables du Paradis, & par la possession des biens éternels. Pour la foi, leur veut-il dire, vous perdez tout, & par la foi vous gagnerez tout. Pour elle vous étes persecutez, errans, dispersez, en péril à toute heure d'être immolez à la fureur d'un zele aveugle, & d'une haine implaçable, mais par la

Digitized by Google

Serm. VIII. sur Héb.ch.x1.vs.7. 455 la justice de la foi, à laquelle vous vous tenez fermes, vous trouverez dans la misericorde de Dieu des biens infinis, il sera lui-même vôtre récompense, Le Seigneur est ma Ps.16,5 part & tout mon bien, mon bien parfait, mon bien éternel. Tel a donc été l'héritage dont Noé fut fait héritier par la justice de la foi; héritage merveilleux, pour ainsi dire, d'un bout à l'autre. Il a commencé par la conservation de la vie de Noé dans l'arche; il s'est ensuite étendu sur tout ce qui est sous les Cieux; & enfin il s'est accru jusques au Ciel même, où la justice de la foi a conduit ce Juste,&l'y a mis en possession des richesses éternelles.

Toute autre justice que celle de la foi auroit été insussisante pour obtenir à Noé la moindre partie même de cet héritage. Quand ilne se seroit trouvé en lui qu'un seul péché, (& où est l'homme, où a jamais été l'homme depuis la transgression d'Adam, qui ait été sans quelque péché?) Noé n'auroit pas F f 4 pû

456 Le monde condamné par Noé. pû être héritier de la vie, & la sauver contre le déluge; car les gages Rem. 6. du péché, c'est la mort. Un seul péché l'auroit aussi exclus de l'héritage de 23. la terre, & lui en auroit fait perdre tout droit naturel, comme je viens de le démontrer; & combien plus le moindre péché l'auroit-il empêché de parvenir à la possession de l'héritage céleste? Le Ciel ne s'ouvre, & ne s'est jamais ouvert, qu'à la justice de la foi: s'il avoit dû s'ouvrir pour quelqu'un à la faveur de la justice des œuvres, c'eût été certainement pour Enoch, qui avoit cheminé toute sa vie avec Dieu; mais ce fut la foi qui lui ouvrit la porte du Ciel, Par la foi Enoch, nous a dit deux versets plus haut nôtre Apostre, fut transporté pour ne point voir la mort. Si quelque autre encore eût pû prétendre à ce bonheur par une sainteté & une justice des plus accomplies, c'eût été Noé, à qui Dieu lui-même avoit rendu ce grand té-moignage; Je t'ai vû juste devant moi en ce temps-ci: cependant ce ne fut

Serm. VIII. sur Heb.ch.x1.vs.7. 457 fut pas par cette justice qu'il obtint l'héritage qui a fait tout son bonheur & toute sa gloire, ce fut par la justice de la foi, nous dit nôtre Texte. Vous venez d'en entendre l'explication, tirons-en maintenant les usages qui nous regardent de plus prés, pour nôtre consolation & pour nôtre sanctification.

Nous avons vû la condamnation Appli-des hommes du premier monde pour casson. n'avoir pas crû aux instructions de Noé, & n'avoir pas profité de ses remontrances. Leur condamnation ne peut qu'avoir été juste, puis qu'elle venoit immédiatement de Dieu, le juge de toute la terre: mais quelque juste qu'elle ait été, on no peut y penser attentivement sans frémir: & quoi qu'il soit impos-sible à nôtre imagination de se former aprés quatre mille ans qu'il y a que le déluge est tombé sur la terre, l'idée entiere des ravages qu'il y fit, & de la mort de tous les hommes qui expirerent dans les eaux, sans qu'il en restat Ff 5 un

Digitized by Google .

un seul en vie, ce que nous en concevons est si surprenant, si terrible, qu'il n'est presque pas possible de n'en être pas épouvanté. Au travers des sombres nuées du déluge on perd de vûe la bonté de Dieu, & dans la mort qui d'un bout du monde à l'autre ne laisse en vie ni homme ni bête, on voit ce qu'on a à craindre d'une justice inexorable, à laquelle il est si facile de se répandre sur les coupables toutes les fois qu'elle voudra, & en la maniere qu'elle voudra. Dieu nous parle donc aujourd'hui, mes Freres, par cette effroyable condamnation sous laquelle il sit périr tous les hommes du premier monde: Ecoutez la verge, disoit Michée; Ecoutez la voix des grosses eaux, le bruit du déluge, nous dit aujourd'hui nôtre Apostre, en rappellant dans nôtre esprit cette ancienne condamnation.

C'étoient des impies, des rebelles, des incrédules, ces hommes que le déluge fit périr, nous a dit l'A-

Serm, VIII. sur Heb.ch.x1.vs.7. 449 l'Apostre S. Pierre; mais le déluge en détruisant les impies, a-t-il détruit l'impiété? n'en est il resté aucune trace sur la terre, & ne l'y trouve-t-on nulle part? Helas? elle est par tout, & avec elle l'incrédulité, la profanation, le libertinage. Jamais les hommes n'ont eu plus d'esprit, plus d'étude, plus d'invention, & ne se sont plus piquez de raisonner, qu'on fait aujourd'hui, & jamais, peut-être, on ne s'est moins conduit par la raison, & on n'a moins fait usage de ses lumieres. Jamais la parole de Dieu n'a été préchée avec plus de soin & plus de talens, & jamais, peutêtre, elle n'a été moins goûtée, ni moins efficace. Jamais plus de herauts de la justice, comme sur Noe; & jamais, peut-être, moins de pé-nitens, moins de justes. Il y a ici plus que Noé, & que sera-ce donc s'il n'y a pas plus de conversions? Dieu le sait, mes Freres, & lui seul sait jusques-à quand sa patience supportera des hommes si criminels.

nels, & des peuples si rebelles. C'est à nous à y penser, & à y faire bien attention. Dieu est bon, Dieu est misericordieux, mais aussi il est juste, il est jaloux de sa gloire, & il est le même à tous égards qu'il a été du temps de Noé. L'abus que les hommes firent alors de sa bonté sut la cause de leur perte, ils le forcerent par leur impénitence à les condamner; & qui osera aujourd'hui s'assurer de l'impunité, si nos péchez lui arrachent la punition?

Nous sommes en sûreté du côté du déluge; Dieu a promis de n'en envoyer plus de semblable sur la terre; mais il n'a pas promis de ne se pas venger d'une autre maniere, quand il y seroit contraint par nos rebellions. Il n'a pas épuisé ses sleches dans ses jugemens précédens; sa justice en trouve toûjours sous sa main de mille & mille especes dissérentes, quand elle veut se venger de ceux qui l'outragent; & comme Esaïe disoit, que sa main n'étoit pas accourcie pour delivrer; nous

Serm.VIII. sur Héb.ch.x1.vs.7. 461 nous pouvons bien dire aussi, que sa main n'est pas accourcie quand il faut qu'elle frappe ses coups redoutables sur les injustices des hommes. C'est à ces sages & pieuses considérations que nous amene aujourd'hui le fort malheureux des hommes qui périrent par le déluge pour ne s'être pas convertis à la prédication de Noé, & pour n'avoir pas profité de la longue attente de Dieu; mais c'est aussi à quoi nous engagent en particulier les graces que Dieu nous a faites dans ces temps heureux de l'Evangile, qu'un Prophete & un Apostre ont appelle le temps de la Esa. bienveillance du Seigneur. Quand ce 2 Cor. temps de grace ne faisoit que com-6.2. mencer à se montrer, Jean Baptiste à son approche vint crier aux peuples de la Judée de se repentir: Amendez-vous, car le Royaume des Cieux est pro-mant. che. A mesure qu'il approchoit da-3-2. vantage Jésus-Christ sit la même exhortation dans tous les lieux de la Judée & de la Galilée; Amendez-vous, Manth. (leur crioit-il) car le Royaume des 4, 17. Cieux

disoit S. Paul aux Romains, aviezvous alors, c'est-à-dire, dans le temps de leur infidélité & avant leur conversion à la foi Chrétienne, Rom. 6. Quel profit aviez-vous alors des choses, desquelles maintenant vous avez honte? certes, leur fin est la mort. Au lieu qu'au contraire on gagne tout dans la conversion, & dans la pratique des vertus chrétiennes. On y trouve la paix de l'ame, le repos de la conscience, les conso-lations du S. Esprit, & plus la vie s'avance & s'approche de la mort, plus on voit de prés les biens éternels, & au fortir de cette vie on entre en possession de l'héritage céleste. Ce fut à cette heureuse possession qu'alla se terminer la foi de Noé: c'est où la nôtre trouvera de même sa consommation & sa récompense; & dans ce glorieux état, qui nous rendra pareils aux Anges, pleins de leur feu & de leurs lumieres, nous bénirons avec eux la Source commune de nôtre bonheur, & rendrons tous ensemble à Dieu nos adorations éternelles. AMEN.